



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

victimes du STO

Question écrite n° 12553

Texte de la question

M. Joël Sarlot appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants, sur la question du titre des anciens STO qui restent en litige à ce jour. Sur cette question, M. Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle, s'était engagé à mettre ce sujet à l'ordre du jour s'il était élu, de manière qu'un débat soit engagé pour examiner la demande présentée par les offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre qui réclament le titre de « victimes des camps nazis, du travail forcé ». Il lui demande d'organiser ce débat pour lequel sont concernés 600 000 ouvriers français victimes de la guerre 1939-1945.

Données clés

Auteur : [M. Joël Sarlot](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12553

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7744

Question retirée le : 12 février 2008 (Fin de mandat)